



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARTHENAY

SEANCE DU 15 MARS 2021 À 20H00

CM19-2021

Président : Jean-Michel PRIEUR, Maire

Magaly PROUST, Pierre-Alexandre PELLETIER, Chantal RIVAULT, Claude BEAUCHAMP, Véronique REISS, Hervé LE BRETON, Catherine MAGNAVAL, Jean-Luc TREHOREL, Joël GRISON, Philippe BELAUD, Pascale ROBIN, Antoine DESCROIX, Myriam PETIT, Sylvie BOUTET, Caroline VINCENT, Caroline MARTEAU, Cécile CHIDA, David WANSCHOOR, Franck MONGIN, Anthony PELLETIER, Bérengère AYRAULT, Kévin MERLIOT, Joël DENIS, Béatrice LARGEAU, Xavier ARGENTON, Jean-Luc BARDET, Karine HERVE, Lucie TROUVE

Pouvoirs :

Jérôme FOURNIER donne procuration à Chantal RIVAULT
Jérôme BACLE donne procuration à Bérengère AYRAULT
Sonia YANSANE donne procuration à Sylvie BOUTET
Lucile MAUILLON donne procuration à Chantal RIVAULT

Secrétaires de séance : Franck MONGIN, Béatrice LARGEAU

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général des impôts ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021 comme suit :

- Taxe foncière – propriétés bâties : 48,33 %
- Taxe foncière – propriétés non bâties : 75,17 %.

Fait & Délibéré, en Mairie, à PARTHENAY, les jour, mois et an que dessus.

Et ont signé tous les membres présents.


POUR EXTRAIT CONFORME

P/Le MAIRE, l'Adjointe déléguée ;

Publiée le 17 mars 2021

Reçue en Préfecture des Deux-Sèvres le 17 mars 2021
N°079-217902022-20210315-CM19-2021-DE




Magaly PROUST